

Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT
Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 30 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 23 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le trente juin à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du château, sous la présidence de M.MESTE Michel, Maire.

Présents : MM. MESTE Michel, Maire, ROSA Yannick, NOSELLA Bernard, PETI-JEAN Patrice, FAURIE Alain, RICHON Michel, DAL SANTO Franck, BARATS Thierry, FORTIER Franck

Absente excusée : Mme BARATS Estelle

Absent : M MINGUANT Erwan

Procuration : Mme BARATS Estelle donne pouvoir à M BARATS Thierry

Secrétaire de séance : M RICHON Michel

Séance ouverte à 21h05

- 1- Lecture du compte-rendu du 20 mai 2022
Accord à l'unanimité du conseil municipal

- 2- Délibération Modalité de publication des actes
A compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales. Toutefois, les communes de – de 3500 habitants peuvent y déroger par délibération et conserver la publicité par affichage.
Accord à l'unanimité du conseil municipal

- 3- Délibération Devis aménagement de l'ancienne forge
Des devis ont été demandés pour l'aménagement de l'ancienne forge en local technique.
Raccordement ENEDIS : 1 331,28 euros TTC
Raccordement VEOLIA : 1 000 euros TTC
Sté DESPAX (électricité) : 1 542 euros TTC
Sté TOULAN (plomberie) : 1 833,60 euros TTC
Les devis relatifs aux raccordements sont acceptés. D'autres chiffrages seront demandés pour les aménagements de plomberie et d'électricité.

Questions diverses :

- Suite au refus de la demande de permis de construire déposée par Mr Minguant et a son information de quitter le territoire de la commune, Monsieur le Maire a sollicité un rendez-vous à la CCT. Celui-ci s'est tenu en présence de Mrs Minguant, Richon, Mesté, Boison, Président de la CCT, Paul, Directeur Général des Services et Barbian, responsable du service urbanisme. La CCT a proposé des parcelles à acheter sur la commune de Valence s/ Baïse sur lesquelles le projet pourrait être établi.
- Commission voirie : il avait été demandé à la commission de se réunir afin de terminer l'inventaire des besoins matériels pour finaliser l'adressage. Mr Peti-Jean suggère de revoir entièrement l'appellation des rues du village, initialement prévue, avec les habitants du village et organisera cette consultation.

- L'horloge a été déplacée pendant les travaux de réfection de la toiture du château. Un avis a été demandé à l'artisan sur le clocher de l'église qui présente de nombreuses dégradations. Un compte-rendu va être reçu avec les interventions à prévoir.
- Mr Fortier interpelle sur l'état des allées du haut du lotissement. Par ailleurs, Mr Faurie signale la présence récurrente d'encombrants, qui devraient être emmenés en déchetterie, au pied des containers.
Par ailleurs, suite au problème de saleté qui a été constaté aux toilettes publiques, l'employé municipal se chargera du nettoyage les lundi, mardi et jeudi. La femme de ménage assurera le mercredi.
- Mr Peti-Jean soulève le problème des aloès vera qui ont été coupés en bas de chez Mr Francès par l'employé communal suite à sa demande de nettoyer les ronces.
- Antenne 4G : la Préfecture nous a transmis les résultats des études le vendredi 24 juin. Celles-ci concernaient les 3 parcelles demandées par Mr et Mme Mathaud lors de la réunion en Sous-Préfecture du 11 janvier dernier et 3 autres parcelles proposées. Trois propriétaires ont formulé un refus de vendre et seul l'emplacement initial répond aux exigences de l'arrêté d'Etat. Mr NOSELLA demande qu'une autre entreprise réalise les études de faisabilité.

Séance levée à 22h20